

COMMUNE DE BREMBLENS

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Approuvé par la Municipalité de Bremblens dans sa séance du 27 août 2024

Le Syndic : Yves CORNU La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Soumis à l'enquête publique du 28 septembre 2024 au 27 octobre 2024

Le Syndic : Yves CORNU La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Adopté par le Conseil communal de Bremblens dans sa séance du

Le Président : Stéphane MÜHLEMANN La Secrétaire : Françoise REDAELLI

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le

La Cheffe du Département : .

Entrée en vigueur, le

CEA valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 3 septembre 2024
rue de Bourg 28 1003 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@ceapartners.ch
17003 MD DD YL Bremblens / 17003 revision PGA / 05 plans / 17003 projet PA v17_EPub.vwx

LÉGENDE

échelle 1:5'000

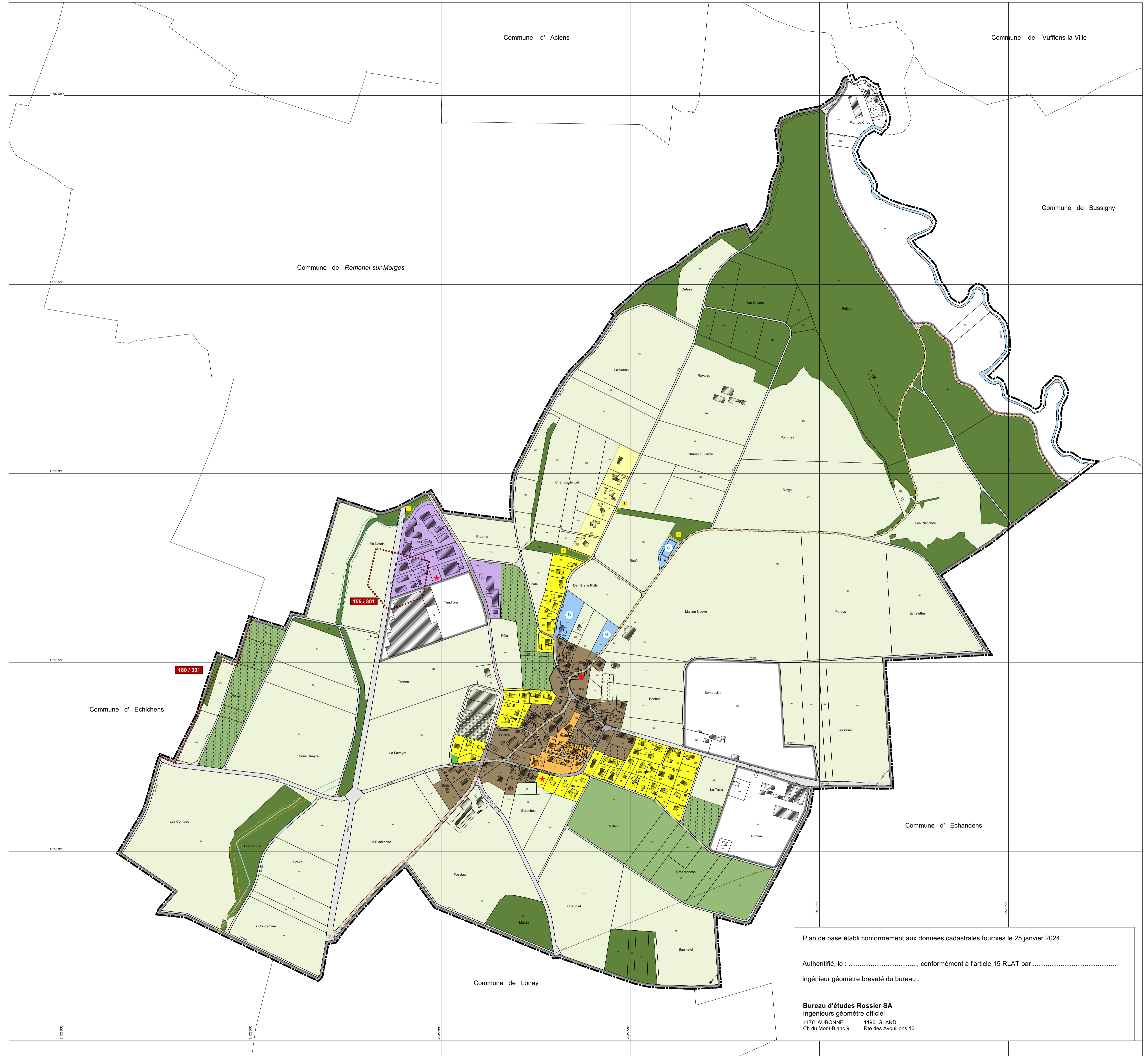
- limite du territoire communal
- périmètre du plan d'affectation communal
- zone centrale 15 LAT (voir plan de détail du village)
- zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - A
- zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - B
- zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - C
- zone d'activités économiques 15 LAT
- zone affectée à des besoins publics 15 LAT
 - a secteur "Terrains de Sport"
 - b secteur "Derrière Le Puits"
 - c secteur "Cimetière"
- zone agricole 16 LAT
- zone viticole 16 LAT
- zone de verdure 15 LAT - A
- zone de verdure 15 LAT - B
- zone de desserte 15 LAT
- zone de desserte 16 LAT
- zone des eaux 17 LAT
- lisière selon constatation de la nature forestière du 14.02.2024 (voir plan de constatation de la nature forestière, échelle 1:1'000)

Espace réservé aux eaux selon OEaux art.41, a et c

- largeur 12.00 m, tracé indicatif
- largeur 14.50 m, tracé indicatif

A titre indicatif

- aire forestière 18 LAT
- région archéologique
 - n° 155 / 301 "EsMalades"
 - n° 180 / 301 "Mont-Chuet"
- objet classé monument historique (MH)
- voie de communication historique d'importance nationale (IVS)
- itinéraire de randonnée pédestre
- itinéraire SuisseMobile à vélo n°5
- parcelle concernée par la disponibilité des terrains



Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 25 janvier 2024.

Authentifié, le :, conformément à l'article 15 RLAT par

ingénieur géomètre breveté du bureau :

Bureau d'études Rossier SA
Ingénieurs géomètre officiel
1170 AUBONNE 1196 GLAND
Ch du Mont-Blanc 9 Rte des Avouillons 16